

APPRENTISSAGE & FORMATION CONTINUE



**MASTER PROCÉDURES
ET FISCALITÉ APPLIQUÉES**

PARCOURS EN DISTANCIEL

**FACULTÉ DE DROIT, ÉCONOMIE ET
ADMINISTRATION DE METZ**





2 PARCOURS : Un parcours en formation initiale & un parcours en alternance

PRÉSENTATION

Avec plus de 3.000 étudiants sur le site principal de Metz et le site délocalisé de Sarreguemines, la Faculté de Droit, Economie et Administration de Metz connaît une constante progression de ses effectifs grâce à une équipe composée d'une cinquantaine d'enseignants-chercheurs, impliquée dans le domaine pédagogique et active dans le domaine de la recherche, et à des services administratifs composés d'une vingtaine d'agents.

Située au cœur du Pays des trois frontières, point de rencontre de la France, du Luxembourg et de l'Allemagne, la Faculté de droit, économie et administration de Metz propose des spécialités de Master innovantes et adaptées à ce contexte frontalier.

Le Master 2 «Procédures et fiscalité appliquées» dispense des connaissances approfondies et hautement professionnalisantes dans le domaine de la fiscalité et des procédures fiscales. Ces connaissances s'ajoutent au savoir fondamental en droit fiscal général transmis en Master 1. Le master met également en avant la logique d'insertion professionnelle par l'alternance.

LE MASTER COMPREND DEUX PARCOURS :

- un parcours **en formation initiale** en présentiel à Metz
- un parcours **en alternance** (ouvert à l'apprentissage et formation continue) intégralement **en distanciel**, que nous présentons ici.

UN MASTER EN ALTERNANCE

Le master est ouvert aux personnels en formation continue ainsi qu'aux étudiants en formation initiale. Pour ces derniers, l'alternance est un système qui offre de nombreux avantages.

L'alternance est un système de formation qui associe une phase théorique avec des cours à l'université, et une phase pratique au sein d'une entreprise (dans le cas de notre master, au sein d'une entreprise, d'un cabinet de conseil, d'un cabinet d'avocats, d'une banque, d'un cabinet d'expert-comptable, de la DGFIP ou DDFIP). Elle permet de mettre directement en application sur le terrain ce qui est appris en cours.

Un étudiant qui choisit l'alternance signe un contrat d'apprentissage. Il a donc le statut de jeune travailleur, sous la responsabilité de son maître d'apprentissage. Le contrat d'apprentissage est un contrat de travail de type particulier d'une durée de 6 mois à 3 ans, selon le diplôme. Il est conclu au moyen du formulaire CERFA n°10103 qui est signé par l'employeur, l'apprenti et le Centre de Formation des Apprentis (CFA).

L'université de Lorraine travaille avec son propre CFA, qui joue le rôle d'interface entre les apprentis, les composantes universitaires qui assurent les formations, les entreprises et les institutions. Le CFA de l'Université de Lorraine est fort de son expérience : il gère ainsi plus de 1700 apprentis chaque année.

La rémunération minimale de l'alternant est un pourcentage du SMIC fixé par la réglementation. Elle augmente en fonction de l'âge de l'apprenti et de l'ancienneté dans l'exécution du contrat. Il est possible à l'entreprise de proposer un salaire supérieur à l'apprenti.

Le système d'alternance offre de nombreux avantages, aussi bien pour l'alternant que pour sa structure d'accueil.

L'ALTERNANT PEUT AINSI :

- **Mettre directement en pratique les enseignements** théoriques de son cursus ;
- **Être rémunéré** pendant sa formation en tant que salarié ;
- Bénéficier de la **gratuité des frais de formation** ;
- **Acquérir une véritable expérience professionnelle** et ainsi accéder plus facilement à l'emploi.

CELA DONNE À L'EMPLOYEUR L'OCCASION DE :

- **Recruter une personne adaptée à ses besoins** qui apportera ses connaissances juridiques à la structure d'accueil
- **Former un futur collaborateur**, lui apprendre un métier, l'intégrer à la vie et à la culture de la structure.
- **Bénéficier des avantages financiers** proposés à l'employeur qui recrute en alternance.



LES PUBLICS CONCERNÉS

Le Master 2 Procédures et fiscalité appliquées est ouvert aux étudiants titulaires d'un Master 1 en droit fiscal, ou tout autre diplôme de niveau équivalent en fiscalité.

Le master en alternance accueille également un public de professionnels en formation continue. Il peut s'agir de fiscalistes ou de professionnels du chiffre.

S'ils n'ont pas le diplôme requis pour accéder au master 2, ces personnels peuvent éventuellement bénéficier du dispositif de validation des acquis professionnels et personnels (VAPP).

ORGANISATION DU MASTER

Les cours sont regroupés sur deux jours et demi (lundi, jeudi après-midi et vendredi) de septembre à mars inclus. Ils ont lieu en distanciel. Les examens sont prévus uniquement en présentiel au cours d'une semaine bloquée à cet usage sur Metz, en avril.

Les étudiants en alternance ont une obligation d'assiduité (la présence sera contrôlée dans le cadre des cours en distanciel). Les étudiants en formation continue disposeront d'un enregistrement des cours pour pallier leurs éventuelles indisponibilités.

LES OBJECTIFS PROFESSIONNELS

La formation répond à différents objectifs :

- **Dispenser une formation approfondie et de haut niveau** dans les différentes branches de la fiscalité, ainsi qu'en procédure fiscale, permettant à l'étudiant de maîtriser le système fiscal français.
- **Présenter l'environnement juridique et comptable** dans lequel un fiscaliste est appelé à évoluer.
- **Accompagner les étudiants, dans leur insertion dans la vie professionnelle** en leur permettant d'acquérir des méthodes de réflexion et des techniques de travail propres au domaine de la fiscalité.

EN FIN DE PARCOURS, L'ÉTUDIANT DOIT AVOIR ACQUIS :

- des connaissances fondamentales en droit fiscal après avoir suivi un parcours comportant des matières ayant entre elles des liens scientifiques et pratiques ;
- Une capacité à mettre en œuvre les connaissances pour trouver des solutions opérationnelles à des questions pratiques;

LES MÉTIERS VISÉS

Le Master 2 Procédure et fiscalité appliquées a pour ambition de préparer aux métiers de la fiscalité :

- dans le secteur privé (avocat fiscaliste, conseil en gestion du patrimoine, notaire, juriste d'assurance spécialisé en droit fiscal, dans les services administratifs et financiers des grandes entreprises, dans le domaine immobilier, dans le domaine de l'édition juridique...),
- dans le secteur public (concours des administrations financières, concours des juridictions «fiscales», juriste des services financiers des collectivités locales et tout concours de la fonction publique d'Etat ou de la fonction publique territoriale)
- ou encore dans le domaine de l'économie sociale (associations, mutuelles, coopératives)

LE PROGRAMME DES ENSEIGNEMENTS

Les matières théoriques sont dispensées par des enseignants-chercheurs mais également par des professionnels de haut niveau dans les matières pratiques. Des professeurs et chercheurs étrangers enrichissent le corps enseignant, notamment dans les matières portant sur le droit comparé, européen et international. Un enseignement de langue vivante spécialisé en fiscalité valorise les connaissances linguistiques des titulaires du Master 2.



N° des UE	Intitulé	ECTS	CM (h)	Td (h)
SEMESTRE 9				
UE 901	Procédure d'imposition	10		
	Fiscalité des associations, mutuelles et coopératives		10h	-
	Droit fiscal international		36h	-
	Fiscalité des particuliers		30h	-
UE 902	Formalités déclaratives et procédure contentieuse	3		
	Déclarations fiscales		5h	-
	Contentieux fiscal		20h	-
UE 903	Enseignement complémentaire : environnement comptable et fiscal	7		
	Environnement comptable		30h	-
	Droit fiscal comparé		12h	-
	Droit pénal fiscal		15h	-
UE 904	Professionnalisation	4		
	Rédaction d'un curriculum vitae		5h	-
	Anglais		25h	-
UE 905	Mémoire	6		
	Mémoire		-	-

N° des UE	Intitulé	ECTS	CM (h)	Td (h)
SEMESTRE 10				
UE 1001	Procédure d'imposition	10		
	Fiscalité de l'entreprise		30h	-
	Fiscalité du patrimoine		21h	-
	Fiscalité locale		25h	-
UE 1002	Organisation de l'administration fiscale et procédure juridictionnelle	3		
	Organisation de l'administration fiscale		5h	-
	Procédure juridictionnelle		10h	-
UE 1003	Théorie et environnement comptable	7		
	Théorie de l'impôt		20h	-
	Approfondissements de la fiscalité des entreprises		25h	-
	Fiscalité environnementale		12h	-
UE 1004	Professionnalisation	4		
	Entraînement à la prise de parole		5h	-
	Droit fiscal en langue anglaise		25h	-
UE 1005	Stage	6		
	Stage		-	-

L'INSCRIPTION

L'inscription se fait via la plateforme e-candidat.

LE RYTHME DE L'ALTERNANCE

Le contrat d'apprentissage démarre début septembre de l'année N et prend fin après le jury final, soit fin septembre de l'année N+1.

L'alternance se fera selon le rythme suivant :

- 2 jours et demi en entreprise chaque semaine entre septembre et mars
- Une semaine d'examen en avril
- Présence en continue chez l'employeur d'avril à mi-septembre

Ce qui permettra à l'étudiant de se familiariser pleinement avec la vie de l'entreprise.

TARIFS INDICATIFS :

FORMATION CONTINUE :

Tarif formation continue : **6700 euros***

* Tarif complet pour public bénéficiant du financement d'un tiers

APPRENTISSAGE :

Tarif pour les employeurs du secteur public **: **6700 euros**

Tarif pour les employeurs du secteur privé **: **fixé par la branche professionnelle**

** des aides financières sont octroyées aux employeurs par l'Etat

Année universitaire 2023/2024 - calendrier indicatif

SEPTEMBRE		OCTOBRE		NOVEMBRE		DÉCEMBRE		JANVIER		FÉVRIER		MARS	
1		1		1		1		1		1		1	
2		2		2		2		2		2		2	
3		3		3		3		3		3		3	
4		4		4		4		4		4		4	
5		5		5		5		5		5		5	
6		6		6		6		6		6		6	
7		7		7		7		7		7		7	
8		8		8		8		8		8		8	
9		9		9		9		9		9		9	
10		10		10		10		10		10		10	
11		11		11		11		11		11		11	
12		12		12		12		12		12		12	
13		13		13		13		13		13		13	
14		14		14		14		14		14		14	
15		15		15		15		15		15		15	
16		16		16		16		16		16		16	
17		17		17		17		17		17		17	
18		18		18		18		18		18		18	
19		19		19		19		19		19		19	
20		20		20		20		20		20		20	
21		21		21		21		21		21		21	
22		22		22		22		22		22		22	
23		23		23		23		23		23		23	
24		24		24		24		24		24		24	
25		25		25		25		25		25		25	
26		26		26		26		26		26		26	
27		27		27		27		27		27		27	
28		28		28		28		28		28		28	
29		29		29		29		29		29		29	
30		30		30		30		30		30		30	
		31				31						31	



En entreprise



En cours



Week-end et jours fériés

Année universitaire 2023/2024 - calendrier indicatif

AVRIL		MAI		JUIN		JUILLET		AOUT		SEPTEMBRE	
1		1		1		1		1		1	
2		2		2		2		2		2	
3		3		3		3		3		3	
4		4		4		4		4		4	
5		5		5		5		5		5	
6		6		6		6		6		6	
7		7		7		7		7		7	
8		8		8		8		8		8	
9		9		9		9		9		9	SOUTENANCE
10		10		10		10		10		10	
11		11		11		11		11		11	
12		12		12		12		12		12	
13		13		13		13		13		13	
14		14		14		14		14		14	
15		15		15		15		15		15	
16		16		16		16		16		16	
17		17		17		17		17		17	
18		18		18		18		18		18	
19		19		19		19		19		19	
20		20		20		20		20		20	
21		21		21		21		21		21	
22		22		22		22		22		22	
23		23		23		23		23		23	
24		24		24		24		24		24	
25		25		25		25		25		25	
26		26		26		26		26		26	
27		27		27		27		27		27	
28		28		28		28		28		28	
29		29		29		29		29		29	
30		30		30		30		30		30	
		31				31		31			



En entreprise




Week-end et jours fériés



En cours



Examens



**RESPONSABLES DU MASTER 2 :
MME AURÉLIE DORT ET M. JÉRÔME GERMAIN**

FACULTÉ DE DROIT, ÉCONOMIE ET ADMINISTRATION
Île du saulcy
57045 METZ CEDEX 01
03.72.74.76.00

aurelie.dort@univ-lorraine.fr
jerome.germain@univ-lorraine.fr